

## **Manifeste pour la défense de la psychanalyse**

Traduit de l'italien en français par Vannina Micheli-Rechtman

Dans de nombreux lieux ont été lancés ces dernières années des avertissements à propos du danger que représenterait la disparition de la psychanalyse dans notre société. Nous, les soussignés, nous nous associons pleinement à ces préoccupations et nous lançons cet appel pour la défense de la psychanalyse.

Ce serait une erreur de penser que la psychanalyse, qui représente un énorme pas en avant dans la connaissance et la recherche dans le domaine de la psyché humaine, n'est un atout que pour ceux qui travaillent comme psychanalyste ou pour ceux qui font une psychanalyse. Au contraire, la psychanalyse a contribué au progrès dans de nombreux secteurs, de l'éducation à celui de la communication, de la recherche à la philosophie et aux sciences sociales.

Par conséquent, défendre la psychanalyse ne signifie pas défendre un secteur et une pratique spécifique, c'est aussi défendre le patrimoine de tous, pour le bénéfice de la société.

La défense de la psychanalyse et la condition de son développement passent d'abord par la mise en valeur de sa spécificité, de ses domaines d'intervention et ses limites, par le respect qu'elle demande aux autres champs du savoir et réciproquement, à commencer par ceux qui se situent sur des terres adjacentes, mais différentes, comme la psychologie et la psychothérapie. Définir et défendre la spécificité de la psychanalyse conduit nécessairement à revenir à la question de la formation des psychanalystes, qui n'est pas un problème "adjacent", mais est au cœur de l'essence de la psychanalyse et de sa capacité à exister: comme avec n'importe quel organisme vivant, l'avenir dépend avant tout de la possibilité de transmettre leurs « gènes ».

A différents moments, dans de nombreux pays, et donc aussi dans le nôtre, ce problème a été abordé et discuté afin de trouver des «solutions» plus ou moins satisfaisantes. Nous voulons que cet appel puisse rappeler et réaffirmer que les concepts essentiels de la psychanalyse, dont l'origine remonte à Freud et à ses enseignements, ne découlent pas de la spéculation abstraite, mais proviennent d'une expérience rigoureuse, fondée sur la pratique psychanalytique. C'est à partir de l'affirmation de ses concepts essentiels que nous pourrions engager le combat, car ils sont partagés et utilisés comme des références par tous ceux qui, dans les différentes fonctions qu'ils occupent, sont appelés à formuler des observations sur la

psychanalyse et sa pratique.

## Qu'est-ce que la psychanalyse?

Tout au long de son histoire, et depuis sa naissance avec Freud, la psychanalyse a créé de nombreuses discussions et associations avec différents points de vue. Cependant, il ne fait aucun doute que quelque chose est commun à tous ces courants et que cela constitue le cœur de la psychanalyse, marquant la frontière entre elle et le reste des disciplines annexes.

- 1) la reconnaissance de la centralité de l'inconscient et de ses manifestations (lapses, actes manqués, rêves) comme la clé pour comprendre le comportement humain;
- 2) la référence à un cadre d'analyse spécifique par la méthode de l'association libre et le travail d'interprétation, qui permet de faire émerger l'inconscient, vaincre la résistance et permettre au sujet de prendre position par rapport à son expérience et à son propre désir;
- 3) l'examen et l'évaluation du «transfert»;
- 4) le fait que l'analyse personnelle, et donc la connaissance de son propre inconscient, constitue un instrument privilégié et une étape essentielle pour devenir psychanalyste à son tour.

Tous ces éléments aboutissent à la conclusion qu'il existe un large accord pour les psychanalystes et tous ceux qui, pour diverses raisons, sont concernés par la psychanalyse: la psychanalyse est fondamentalement «autre» que les autres disciplines qui traitent de la psyché humaine. Ceci est confirmé par l'histoire de la psychanalyse: Freud comme on le sait a maintes fois souligné que les fondements théoriques et pratiques de la discipline, ne sont pas débiteurs, sauf pour une petite part, des connaissances philosophiques et techniques / scientifiques de l'époque .

Ce n'est pas l'enjeu de ce manifeste d'approfondir ce point pour lequel il existe une documentation approfondie et partagée. Mais on peut dire que la psychanalyse est née là où au lieu d'une «thérapie» qui éliminerait un symptôme et rétablirait un certain ordre, plus ou moins solide que le précédent, c'est le bien-être qui fait partie du «changement» et surtout de la «prise de conscience."

Quels que soient les débats et les désaccords au sein du mouvement psychanalytique et dans la psychanalyse elle-même, elle s'est donc constamment confrontée à un dilemme: maintenir sa spécificité et se défendre, ou glisser dans une certaine négation d'elle-même, et

puis mourir, dissoute dans une forme de psychothérapie.

Ce qui a été dit jusqu'ici implique que l'enseignement et la pratique de la psychanalyse ne doivent pas être subordonnés à d'autres disciplines dans l'univers du "psy" sous peine de perdre son autonomie et son identité.

Pouvons-nous dire que, dans l'Italie d'aujourd'hui, les conditions législatives soient réunies pour permettre cela?

Pour répondre à cette question, partons des faits. Dans notre pays, la psychanalyse n'est réglementée en aucune manière, puisque la loi 56 de 1989 régleme la nomination et les professions de psychologue et de psychothérapeute, ne mentionnant pas la psychanalyse. L'hypothèse selon laquelle ceci s'est produit par la compréhension de la spécificité de la psychanalyse n'est pas crédible. En effet, les longues années qui ont précédé l'approbation de la loi ont été caractérisées par un débat large et passionné dans lequel les psychanalystes et les associations de psychanalyse - avec des positions très différentes - se sont bien battus pour différencier ces professions et de ne pas inclure la psychanalyse .

Après un long processus (qui a duré une vingtaine d'années) la dialectique législative a produit simplement ceci : la psychanalyse n'a pas été incluse dans la loi et donc implicitement il s'en déduit que c'est une profession distincte de celle de psychologue ou de psychothérapeute. Cela a été réglé depuis lors d'une autre façon, c'est-à-dire que la psychanalyse, considérée à tous égards comme une profession libérale, n'est pas protégée. D'autre part, de nombreux arrêts et opinions " pro veritate " (notamment celle du professeur Francesco Galgano) que les tribunaux, juges et des avocats ont exprimé au cours des années suivantes ont amplement confirmé ce fait en définissant clairement les questions qui ont émergé après l'adoption de la loi.

### **Qu'arriverait-il si un jour ...?**

Pourtant, depuis l'adoption de la loi n°56, la psychanalyse est confrontée à un problème paradoxal: périodiquement les psychanalystes qui ne sont pas enregistrés sont appelés à se défendre contre une accusation, conformément à la législation italienne, qui n'a aucune logique: celle de ne pas être psychologues, psychothérapeutes ou médecins.

Pour se protéger contre ces poursuites, même infondées, qui représentent toujours un problème et une menace, de nombreux psychanalystes, ayant toutes les exigences demandées, se sont au cours des années inscrits sur les listes.

Mais qu'arrivera t'il si un jour il ne resterait que des psychanalystes de ce type?

En d'autres termes : qu'arrivera t'il si, globalement et pour une raison quelconque, les psychanalystes allaient devenir d'abord psychologues ou médecins? qu'arrivera t'il si pour faire une analyse didactique - base pour la formation du psychanalyste - vous avez, avant ou simultanément, acquis un diplôme en psychologie ou en médecine?

Il ne fait aucun doute que la psychanalyse se serait soumise à des disciplines sans rapport avec elle et deviendrait ainsi une «industrie» ou une«spécialisation» parmi elles, conduisant à sa fin.

Une véritable psychanalyse, en effet, qui peut éventuellement conduire à devenir psychanalyste, ne peut s'épanouir pleinement que dans la pleine liberté du sujet, sans aucun «maître», «surmoi», loi sociale ou symptôme qui supervisent l'analyse elle-même. Ou plutôt : la fonction d'analyse est précisément de surmonter ces obstacles que dressent l' inconscient. Mais pas seulement: si ce n'est pas ainsi, en supposant que le futur analyste doit être (ou même d'abord) un psychologue ou un psychothérapeute, l'analyse du sujet serait confronté à l'incapacité de trouver le chemin vers son propre désir.

Le chemin de l'analyse et de la (possible) formation ne font pas dans le même temps ; il n'est pas nécessaire d'avoir une licence, ce n'est pas une condition préalable, et il n'y a pas de date limite ou même un certain ordre dans la cure, parce que le temps, les voies et le contenu de la découverte de l'inconscient ne peuvent pas tolérer ces limites et entrent totalement en désaccord avec elles, en créant des résistances, que l'analyse tentera justement de démêler. Et l'analyse elle-même, étant donnée ce qu'elle est, ne peut pas tolérer qu'une instance supérieure (de qualification, la reconnaissance, registre ...) s'immisce dans la relation analyste-analysant. Vous pouvez alors vous inscrire en psychologie, en médecine et ailleurs, parce que le trajet de chaque sujet peut aller dans telle ou telle direction, mais vous ne pouvez pas imposer cette direction, comme aucune autre, sauf au prix de conduire à la mort de la psychanalyse.

D'autre part, un grand nombre de psychanalystes éminents ont reçu des formations totalement différentes de celle d'un médecin ou d'un psychologue: par exemple, Anna Freud (sans diplôme), Cesare Musatti (un diplôme en philosophie), Mélanie Klein (sans diplôme) Erich Fromm (sociologue, avec un diplôme en philosophie) ...

Pourquoi la psychanalyse devrait-elle donc renoncer à son identité, son histoire, son indépendance?

## **Le psychanalyste doit se montrer comme ce qu'il est**

C'est pour cela que tous les analystes, chaque analysant, chaque élève, chaque juge, chaque politicien et tous ceux qui s'intéressent à la psychanalyse sont appelés à se prononcer contre toute tentative visant à poursuivre ceux qui exercent la profession de psychanalyste sans être membre d'une liste. Chaque fois qu'une analyse se termine il est clair que ce n'est pas le processus d'un fait, en soi inexistant, mais de la psychanalyse elle-même.

Ainsi, les psychologues et les médecins doivent être préoccupés par cette défense de la psychanalyse, parce que la psychologie, la psychothérapie, la médecine, la psychiatrie, en dépit de leurs spécificités, ne peuvent que s'enrichir de la préservation et du développement de la psychanalyse, en bénéficiant aussi de l'éclairage que chaque discipline peut offrir.

Pour cette raison, parallèlement à l'intransigeance de la défense de la liberté de la psychanalyse, nous affirmons que l'éthique de chaque psychanalyste exige de chacun d'eux qu'il se présente d'une manière claire à chaque analysant, précisant ses titres et sa formation. En toute lucidité, un sujet peut choisir la voie de la psychanalyse avec l'aide d'un psychanalyste, étant pleinement informé de sa formation, ou préférer une psychothérapie, encore une fois avec un professionnel qualifié.

C'est également important que les psychanalystes et les analysants soient continuellement nourris par un débat plus large au sein et en dehors des associations et que les psychanalystes continuent, sous des formes adaptées, à suivre une analyse de «contrôle» qui leur permette d'élaborer sur leur propre transfert, afin de ne pas glisser sur le terrain de la suggestion, la séduction ou la «guérison». Mais tout cela n'est et ne sera possible que si la psychanalyse est libre, et par principe n'est soumise à aucune autre discipline.

## **Chacun depuis sa position : défendons la psychanalyse**

Au cours de l'histoire, nous constatons que les régimes totalitaires ont toujours essayé d'interdire la psychanalyse. En revanche, la société italienne dans son ensemble a été en mesure de défendre les conditions minimales d'existence de la psychanalyse, d'abord grâce au débat qui a permis d'éviter les pires dangers de cette loi, ainsi nous remercions les juges qui ont pris acte de toute la portée de leurs décisions.

C'est donc vers toute la société que nous nous tournons, vers ceux qui ont des responsabilités spécifiques, non seulement parce que ces principes doivent être affirmés, mais parce que nous

devons stopper l'attaque contre la psychanalyse par ceux qui, consciemment ou inconsciemment, aimeraient voir arriver la fin de la psychanalyse .

C'est dans ce sens que nous demandons à tous ceux qui partagent les principes de ce manifeste de signer cette pétition.

Contact:

Alessandra Guerra

Cell 335 8130966

E-mail [alessandraguerra4@tin.it](mailto:alessandraguerra4@tin.it)